



Chambre de commerce et d'industrie de Bastia

Audition du 31 octobre 2019 à Bastia

Synthèse des échanges

Participants :

CCI de Bastia :

- Jean DOMINICI, président
- Philippe ALBERTINI, directeur général

EDF :

- Stéphane THIRIET, responsable concertation et autorisations
- Don Marc ALBERTINI, chef du service territoire et développement durable

Commission Nationale du Débat Public (CNDP) :

- Bernard-Henri LORENZI, garant

Francom :

- Clément DEVIEILHE, consultant (pour le compte rendu)

Déroulement de la réunion :

La réunion s'est tenue dans les locaux de la CCI de Bastia le 31 octobre 2019 de 10h30 à 11h15.

Après la présentation des participants, Stéphane THIRIET a présenté le projet dans son ensemble. Il a rappelé les enjeux et caractéristiques du projet, et les travaux envisagés sur la ligne électrique dans les différents secteurs du projet : au Sud-Bastia, le long de la plaine orientale et à Bonifacio. Les secteurs d'atterrage au sud de Bastia et à Bonifacio présentent le plus d'enjeux en termes de travaux (sous-marins et souterrains avec d'éventuels nouveaux atterrages), alors que la partie centrale de la ligne (entre Lucciana et Bonifacio) consiste uniquement à rénover la ligne existante.

La présentation du projet a été l'occasion d'un échange entre le maître d'ouvrage et la CCI.

Synthèse des échanges :

Philippe ALBERTINI demande dans quelles situations les 150 MW seraient réquisitionnés pour la Corse sur la liaison SACOI ? Il évoque les coupures survenues en 2005 pour prévenir un risque de « blackout ».

Stéphane THIRIET et Don Marc ALBERTINI répondent que 150 MW seraient soutirés en secours, dans le cas où la seconde ligne d'interconnexion (la liaison SARCO Sardaigne-Corse) seraient indisponibles. La nouvelle liaison liaison SACOI sera exploitée en complémentarité avec l'actuelle liaison SARCO pour garantir l'approvisionnement électrique de la Corse à tout moment.

Philippe ALBERTINI demande dans quelle direction est généralement transporté le courant sur SACOI ?

Stéphane THIRIET précise que le courant a tendance à remonter de la Sardaigne vers l'Italie mais que la liaison peut fonctionner dans toutes les configurations. Don Marc ALBERTINI ajoute que la Sardaigne exporte souvent son surplus de production en énergies renouvelables.

Philippe ALBERTINI s'interroge sur l'apport de la concertation et les marges de manœuvre dont dispose le projet ?

Bernard-Henri LORENZI rappelle le principe de la concertation préalable actuellement en cours - différente du débat public - et qui vise à coconstruire le projet avec le public et les acteurs du territoire.

Stéphane THIRIET confirme que l'objectif de cette concertation est de tirer les enseignements pour faire évoluer le projet en fonction des marges de manœuvre dont disposent les maîtres d'ouvrage. Ainsi, plusieurs fuseaux sont proposés pour les atterrages dans les secteurs Sud Bastia et Bonifacio. Les marges de manœuvre seront toutefois limitées notamment en terme de délai de mise en service, qui devront être tenus à l'horizon 2025, du fait de l'obsolescence de l'ancienne station de Lucciana.

Le principal enjeu est d'assurer la sécurité du système électrique corse, et de poursuivre le développement des énergies renouvelables. En tenant compte du planning du projet, certains appels d'offre pour les travaux seront lancés dès 2020 pour un chantier prévu en 2022-2023.

Philippe ALBERTINI demande comment seront répartis ces appels d'offre ?

Stéphane THIRIET répond que les appels d'offre seront divisés en plusieurs lots :

- un premier lot pour la construction de la nouvelle station de conversion de Lucciana qui concernera principalement des travaux de génie civil et de montage électrique (il s'agira du plus volumineux) ;
- un lot concernant les travaux d'entretien des pylônes et de changement des câbles;
- et un lot concernant la réalisation des lignes souterraines qui concernera principalement des travaux de terrassement et de Génie-Civil.

Les principaux appels d'offre seront lancés dans le cadre de procédures européennes.

Philippe ALBERTINI demande quand seront arbitrées les solutions d'atterrissage dans le secteur Sud Bastia ?

Stéphane THIRIET répond que les solutions seront arrêtées en janvier, sur décision du préfet au regard des études et de la concertation. Au sud de Bastia, le scénario sud semble apporter la faveur du public. Don Marc ALBERTINI rappelle notamment que le maire de Furiani souhaite que la ligne aérienne au nord disparaisse, et opte donc pour le scénario sud.

Philippe ALBERTINI se dit également favorable au scénario sud.

Stéphane THIRIET précise que ce scénario présente des enjeux environnementaux important (présence d'herbiers à posidonies), mais qu'il semble acceptable moyennant des dispositions techniques adaptées suite aux premiers échanges avec les organismes en charge de l'environnement.

Philippe ALBERTINI interroge ensuite EDF sur les scénarios du secteur Bonifacio.

Stéphane THIRIET et Don Marc ALBERTINI répondent que le scénario Piantarella est souhaité par la plupart des habitants rencontrés. Le fuseau terrestre s'appuie sur le domaine public et des voiries et domaines privés pour rejoindre la ligne aérienne existante.

La jonction entre la partie terrestre et la partie maritime serait réalisée par un forage dirigé en passant sous la plage.

Concernant le secteur de la Plaine orientale, Don Marc ALBERTINI rappelle qu'il ne s'agira que d'un changement de câbles, plus petits et moins lourds, ainsi que d'une rénovation (à 80%) ou d'un remplacement (20%) des pylônes, au nombre de 300 environ.

Jean DOMINICI s'interroge sur le déroulement des travaux, demandant si cela impactera l'alimentation électrique de la Corse ?

Don Marc ALBERTINI et Stéphane THIRIET répondent qu'un équilibre sera trouvé pour réaliser les travaux dans les délais et en fonction des besoins de consommation. Ainsi, les travaux nécessitant des interruptions de la ligne seront plutôt réalisés en intersaison (au printemps ou en automne), pendant des périodes courtes, lorsque la consommation d'énergie en Corse est la plus basse et sans faire courir de risque à l'équilibre du système électrique. Actuellement, les travaux d'entretien sur la ligne et de maintenance sur la station de conversion (arrêt de 3 semaines par an) sont déjà réalisés dans ces périodes, sans que cela ne pose de problème.

Don Marc ALBERTINI précise ensuite la répartition du budget alloué au projet, de l'ordre de 130 millions d'euros pour la station de conversion et 140 millions d'euros pour la ligne en Corse.

Philippe ALBERTINI confirme que ce projet est bien suivi par la CCI, au même titre que celui de la nouvelle centrale thermique d'Ajaccio. Ce sont en effet les deux principaux projets d'infrastructure prévus en Corse ces cinq prochaines années (mis à part celui du grand port de Bastia). Il demande quels seront les tarifs d'achat d'électricité sur la liaison au marché spot italien ?

Stéphane THIRIET répond qu'ils sont aujourd'hui de l'ordre de 50€/kWh, un tarif intéressant correspondant au tarif européen.

Philippe ALBERTINI demande comment les Sardes ont pu développer aussi rapidement leur production d'énergies renouvelables ?

Don Marc ALBERTINI évoque un contexte assez favorable, la Sardaigne disposant de nombreux emplacements propices à l'implantation de l'éolien et du photovoltaïque.

Jean DOMINICI demande pourquoi l'éolien n'est pas aussi présent en Italie ?

Stéphane THIRIET répond que 30 000 MW d'énergies renouvelables (PV et éolien - hors hydraulique) sont tout de même installés en Italie, qui s'est fixé pour objectif d'atteindre 60% de renouvelable dans son mix énergétique à horizon 2030.

Philippe ALBERTINI demande quels sont les nouveaux projets d'énergies renouvelables prévus en Corse ?

Don Marc ALBERTINI évoque le projet éolien de Saint-Florent. Il ajoute que le projet SACOI3 va permettre d'intégrer plus d'énergies renouvelables dans la production électrique corse. La nouvelle liaison SACOI permettra en effet de disposer instantanément d'électricité, notamment lorsque la production d'énergie renouvelable sera indisponible (en absence de vent et de soleil).

Philippe ALBERTINI demande si la Corse pourra également exporter sa propre production via la liaison SACOI.

Stéphane THIRIET confirme que cela sera techniquement possible, notamment en cas de faible consommation et forte production de renouvelable.

Au terme de l'échange, Don Marc ALBERTINI rappelle que les contributions sont possibles sur le site Internet ou par courrier jusqu'à la fin de la concertation préalable du public (le 22 novembre). La CCI confirme son intention de donner son avis sur le projet par courrier.